

Information relative au traitement de vos données personnelles et aux droits des personnes concernées dans le cadre de votre demande d'aide individuelle aux sportifs inscrits sur la liste ministérielle

La collecte et le traitement des données personnelles contenues dans le dossier de demande d'aide individuelle aux sportifs inscrits sur la liste ministérielle et dans les pièces annexes qui doivent y être jointes a pour finalité de permettre l'instruction de votre demande, la prise de décision d'octroi ou de refus d'une subvention en votre faveur.

La base légale de ce traitement est la mission de service public du Département dans le domaine sportif. A ce titre le Responsable de ce Traitement est le Conseil départemental des Ardennes représenté par son Président, Monsieur Noël BOURGEOIS.

La communication de vos données personnelles au travers du présent dossier de demande n'est pas obligatoire. Toutefois, une absence de transmission aura pour conséquence de rendre votre demande irrecevable.

Le traitement sera assuré par le Service Prévention, Sports et Loisirs de la Direction de l'Action Sociale, Sport et Territoires et la Direction des Finances du Département. Vos données feront l'objet de mesures techniques et organisationnelles destinées à en assurer la sécurisation par la conservation dans une base de donnée à accès limité par identifiant et mot de passe. Les données seront intégralement éliminées après un délai de conservation légal d'une durée de 5 ans à compter de la décision d'octroi ou de refus d'attribution de subvention.

Vos données ne feront pas l'objet d'une réutilisation ou d'une transmission à autrui.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel en vigueur (règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la loi "Informatique et Libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement de vos données en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) du Conseil départemental des Ardennes à l'adresse suivante : dpd@cd08.fr

Si vous estimez, après une démarche auprès du Département des Ardennes, que vos droits relatifs à la protection des données personnelles ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Si vous avez donné votre consentement pour la diffusion de votre identité dans le cadre de la séance de la Commission Permanente délibérant sur votre demande, vous disposez de la possibilité de vous opposer à tout moment à cette diffusion. L'exercice de ce droit s'opère par saisine du DPD selon les modalités décrites plus haut.